

La Gestion des Congés Payés en RH et en Paie

Objectifs de la formation

- Connaître la législation relative à l'acquisition et à la gestion des congés payés dans l'entreprise
- Savoir indemniser les congés payés

Public

Direction des ressources humaines, assistants et chargés de RH, collaborateurs en charge de la paie

Prérequis : Maîtriser la notion de jours ouvrés/ouvrables et les calculs de base de proportionnalité

Questionnaire de positionnement avant la formation

Contenu pédagogique

I. LA GESTION RH DES CONGES PAYES

- L'organisation des CP dans l'entreprise
- Règles d'acquisition des CP (nombre, fractionnement, jours supplémentaires, incidence des absences)
- Décompter la prise des CP

II. LES REGLES DE REPORT DES CP

- Le report en cas de maternité
- Les modalités de report en cas de maladie et d'accident du travail depuis la loi du 24 avril 2024
- La maladie pendant les congés payés



En présentiel, Lyon Nord



1 jour, 7 heures
Octobre 2025



630 € * HT par stagiaire

III. INDEMNISER LES CONGES PAYES

- Calculer l'absence pour congés payés
- Indemnisation des CP : comparer la méthode du maintien de salaire et du dixième CP

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, méthode active, exercices, transmission de supports pédagogiques.
- Evaluation post-formation

Inscription et renseignements : formation@manzac.net
+33 (0)6 32 23 41 62

AM Formation conseil – Organisme de formation RH et paie



<https://conseil-paie.manzac.net/>

* TVA non appliquée pour les associations ; Intra-entreprise : nous contacter

